

FETE DE LA CH'NOUE 10 SEPTEMBRE 2022

Règlement d'inscription, de construction et de navigation

Bateaux en carton

● INSCRIPTION

→ Le capitaine doit inscrire son bateau ainsi que son équipage avant le 31 aout inclus

- à l'aide du formulaire à télécharger sur le site de « la Ch'noue en Bordée »
- OU au café-restaurant « Copains Comme Cochons », 55 rue des Sauniers à la Chaume.

→ Les équipages sont composés de 1 à 4 personnes maximum obligatoirement de plus de 10 ans sachant toutes nager.

→ Au cas où l'équipage ne serait composé que de mineurs, un adulte majeur inscrira le bateau ainsi que son équipage. Il en sera le responsable et sera présent sur le site au moment de la régates.

→ Les jeunes de moins de 15 ans doivent toujours être accompagnés d'au moins un adulte majeur sur l'eau.

→ L'inscription est gratuite.

→ Un numéro devra être fixé le jour de la fête. Prévoir un espace d'un format 21 x 27 cm de chaque côté de la coque, de sorte que le jury puisse les voir.

● CONSTRUCTION

→ La coque, les superstructures et les sièges de tous les bateaux doivent être entièrement réalisés en carton ondulé.

→ Toutes les épaisseurs sont autorisées ainsi que le tube en carton.

→ Seuls les assemblages et les joints peuvent être encollés, et non l'ensemble du bateau.

→ Seules les peintures ou lasures acryliques sont autorisées.

→ Seuls les rames, avirons ou pagaies peuvent être d'une autre matière que le carton.

→ Seul ce type de propulsion (la propulsion humaine) est autorisé (ni voile ni moteur !).

→ Chaque bateau sera équipé d'une écope et d'un bout de remorquage (3 mètres minimum avec un engin flottant à son extrémité). Ce bout doit être capable de supporter le poids de l'éventuelle épave.

→ Tous les bateaux et équipages sont soumis à une inspection technique pour vérifier le respect de ces règles.

→ Tous les bateaux doivent passer le contrôle pour participer et être admissibles à une récompense ou un prix.

► **Ce qui est interdit :**

→ La coque ne doit pas être recouverte d'enveloppe en plastique, de ruban adhésif, de film plastique ou quoi que ce soit d'autre.

→ Le bateau ne doit pas comporter d'arêtes vives, d'objets pointus ou de tout ce qui pourrait présenter un danger.

→ La zone des passagers du bateau ne doit pas être cloisonnée de façon permanente au dessus des épaules des occupants. Chaque personne doit être visible lorsque le bateau est à l'eau. En aucun cas les personnes embarquées ne doivent risquer de se trouver prisonnières de la structure (habitacle, cordage, etc...).

→ Pour la fabrication, l'utilisation des éléments suivants est interdite : vernis à deux composants, résine polyester ou époxy, fibre de verre, de carbone, peinture ou lasure glycérophthaliques, colle au néoprène et toutes sortes de bois et de métaux.

● **CONCOURS ET NAVIGATION**

→ Un concours qui permettra au public de participer activement à l'événement jugera de la beauté, de l'originalité des bateaux afin de décerner un prix.

→ Un parcours permettra à un jury de récompenser le bateau le plus résistant et rapide. Pour être considéré comme avoir franchi la ligne d'arrivée, tout l'équipage doit être dans le bateau. (Il est interdit de le remorquer !)

→ Dans tous les cas, les parents ou adultes désignés responsables seront garants de la sécurité de leur équipage.

→ Tous les occupants du bateau doivent porter un gilet de sauvetage correctement bouclé et en conformité avec les normes en vigueur.

(L'organisation pourra prêter quelques gilets)

→ Les bateaux devront être capables de faire le parcours qui leur sera attribué pour être admissibles à une récompense ou un prix.

→ Après le concours, si vous décidez de repartir sans votre bateau, vous devrez le déposer dans la benne de collecte présente sur le site (Ne le laissez pas n'importe où, nous sommes dans un magnifique espace naturel, respectons-le !). Tout contrevenant s'exposera à des poursuites.